2009/1437 - Gratuités totales ou partielles de salles municipales de spectacles et/ou frais de captations audiovisuelles accordés aux organismes suivants : Lyons Club Lyon-Brotteaux - Les Restaurants du Coeur du Rhône - Centre Social Bonnefoi - Association Lerockepamort - Compagnie Lever de Rideau - Association des Festivals - Institut Fédératif des Neurosciences de Lyon - Association Leliopolis - Association l'Ecole des Grands Parents Européens - Association Piano à Lyon - Association L'Enfant Bleu / Enfance Maltraitée - Association des Festivals - Association Verticale Montant total des exonérations : 10 460,92 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 25/05/2009, p. 0970)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)